



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Prise en charge des patients covid-19 avec symptômes persistants

Question écrite n° 30848

#### Texte de la question

M. Fabien Di Filippo attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de mettre en place un suivi harmonisé et coordonné des personnes souffrant de la covid-19 avec symptômes persistants. À ce jour, certains épidémiologistes estiment que 5 % des malades covid-19 sont concernés par des conséquences au long cours. Aujourd'hui, alors que les services de réanimation se vident lentement, que les malades sévères réapprennent tant de gestes de la vie courante, il est essentiel de s'occuper des patients qui ont développé suite à une infection à la covid-19 des pathologies suffisamment invalidantes pour leur interdire de reprendre immédiatement leur vie quotidienne. Ces personnes attendent du système médical une prise en charge effective et harmonisée. Un collectif récemment créé demande la création d'un programme sanitaire transverse en faveur de ces patients. L'ouverture de consultations de proximité dans les centres hospitaliers régionaux constituerait déjà un gage de bonne volonté et un geste fort à l'égard de ces patients durablement affectés par le virus. Il serait également important de se pencher sur la question de la prise en charge de leurs soins, des prescriptions médicamenteuses les concernant, ou encore pour certains de l'adaptation de leurs postes de travail. Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour accompagner les personnes souffrant de la covid-19 avec symptômes persistants.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Fabien Di Filippo](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30848

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2020](#), page 4548

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)